

COMPRENDRE LE CADRE D'INTERVENTION DES ENTREPRISES ADAPTÉES (P.1/2)

ENJEUX

Cette formation permet :

- D'échanger et de partager avec d'autres entreprises adaptées
- D'inclure les changements du cadre dans votre stratégie entrepreneuriale
- De questionner, d'actualiser et d'enrichir son propre modèle d'entreprise adaptée
- De professionnaliser les équipes de direction aux enjeux sectoriels de la réforme

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître en détail les missions, l'agrément, le financement et le cadre légal d'une entreprise adaptée
- Savoir mesurer les écarts entre sa pratique quotidienne et les exigences du cadre d'intervention
- Savoir distinguer les stratégies de mise en œuvre du modèle entreprise adaptée

PROGRAMME

Le cadre législatif des entreprises adaptées :

- La circulaire des entreprises adaptées
- Le dialogue de gestion
- La contractualisation via le CPOM
- L'avenant financier CPOM
- Les modalités de financement
- Les nouvelles dispositions (plancher, plafond, écrêtage)

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et ses enjeux

Les attendus de moyens sur la mission des EA

Les expérimentations CDD tremplin / EATT et leurs conséquences spécifiques sur la dynamique partenariale de l'EA

Les impacts stratégiques du nouveau cadre d'intervention des EA :

- Pour les EA
- Pour les partenaires (SPE, économiques, ...)
- Pour le secteur de l'entrepreneuriat adapté

95%

de satisfaction stagiaires

PUBLIC

Dirigeants, direction, cadres et fonctions support et d'entreprises adaptées

PRÉREQUIS

Absence de prérequis

DURÉE

14 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 minimum / 12 maximum

COMPRENDRE LE CADRE D'INTERVENTION DES ENTREPRISES ADAPTÉES (P.2/2)

MODALITÉS D'ACCÈS

 Cette formation peut être effectuée en **inter** et en **intra-entreprise**. Elle est réalisable en **100% présentiel**, **100% distanciel** et en **format hybride** (en inter : la modalité est imposée selon la programmation de(s) session(s))

Nous entendons par distanciel, des possibilités **synchrones** (tout se passe en même temps pour tous les stagiaires) et **asynchrones** (les stagiaires ne sont pas tous en même temps en formation)
Nous entendons par **hybride**, un mixte du présentiel et du distanciel.

MÉTHODES DISPENSÉES

- Alternance de méthodes expositives, transmissives, actives / interrogatives et participatives
- Échanges, partage de pratiques, et retours d'expérience
- Ateliers de co-développement
- Étude de situations et analyse collective
- Brainstorming, co-production de savoirs
- Animation active et participative

DÉLAIS D'ACCÈS

- En inter-entreprise : en fonction de l'agenda
- En intra-entreprise : nous contacter pour étudier toute demande

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test d'auto positionnement à l'entrée
- Suivi des apprentissages en cours de formation et remédiation
- Évaluation des acquis en fin de formation

BON À SAVOIR

En intra : la formation peut être adaptée à votre besoin sur la base de ce programme.

TARIFS*

Adhérent UNEA : 700 €

Non adhérent UNEA : 1 050 €

*Tarif par personne – non assujetti à la TVA

Seuls 25% de ce tarif reste à votre charge, sans démarche de votre part

ACCESSIBILITÉ

- Formation ouverte à tous
- Besoins d'adaptation pour les personnes en situation de handicap étudiés à la demande



Des questions sur la formation ?

Contactez-nous au 09.67.50.59.71
ou par mail academie@unea.fr

75% du coût de cette formation est pris en charge par le ministère du Travail


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


cultures inclusives
Version décembre 2021